

POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRE DURABLE DES ZONES RURALES TUNISIENNES

MOHAMED LOUHICHI (*)

La création des revenus et l'amélioration des conditions de vie au profit des groupes sociaux pauvres en milieu rural ont toujours pris en Tunisie une importance particulière et privilégiée qui se manifeste par la mise en oeuvre dans les zones rurales des projets et des programmes spécifiques. Le programme de développement rural intégré (P.D.R.I) a pris naissance en 1984 pour renforcer l'effort déployé dans le cadre du programme de développement rural (P.D.R) à travers des interventions articulées dans les divers domaines et davantage centrées sur des actions à caractère productif pour assurer un développement durable dans ces zones. En effet le développement durable est celui qui permet de répondre aux besoins de la population actuelle sans compromettre l'aptitude des générations futures à subvenir à leurs besoins (O.N.U, 1989). Il s'agit d'un développement qui procède d'une conception et d'une gestion stratégiques des projets et des programmes. Il intègre la dimension économique avec celle de l'environnement. Le Développement durable englobe donc le concept de viabilité sur le plan économique et l'allocation optimale des ressources naturelles et la protection de l'environnement dans une optique de long terme. Dans le cas des zones rurales cibles du P.D.R.I, la viabilité devrait être assurée aussi bien à l'échelle individuelle que zonale. Pour qu'un projet intégré soit viable sur le plan micro-économique, il devrait répondre aux besoins de base du ménage ciblé (revenu, emploi, ...) et améliorer ses conditions de vie (santé, eau potable, ...). Avec la prise en considération de la dimension environnementale à travers des actions de protection et de sau-

ABSTRACT

In this article the Integrated Rural Development Program in Tunisia is analyzed into dimension sustainable development. Several deficiencies emerged with regard planification and execution at individual and local levels. This work proposes orientations for sustainable integrated rural development in Tunisia based on the actions viability at individual and local levels with a transversal development approach that assures population participation to the identification, the evaluation and execution of these projects.

RÉSUMÉ

Le présent article analyse le développement rural intégré en Tunisie dans une optique de développement durable. Sur la base des résultats enregistrés plusieurs insuffisances de planification et de réalisation au niveau individuel et zonal ont été dégagées. Ce travail aboutit à la proposition d'orientations pour un développement intégré durable qui se basent sur la viabilité des actions à l'échelle individuelle et zonale et selon une approche transversale de développement participatif des populations cibles.

vegarde du milieu, on confère aux interventions de développement à l'échelle micro-économique le caractère de durabilité. De ce fait il a été prévu dans le cadre de ce programme la réalisation au niveau individuel d'actions productives et d'autres relatives à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Il faudrait que les interventions du P.D.R.I à l'échelle du bénéficiaire permettent une reproduction élargie ou simple de chaque unité socio-économique ciblée.

En contre partie le développement intégré durable requiert des actions à l'échelle zonale qui constituent le support de développement notamment celles relatives à l'infrastructure de base et aux équipements collectifs (routes, dispensaire, ...) puisqu'elles assurent les conditions favorables pour une meilleure exploitation des ressources locales.

Il ne faut pas perdre de vue le rapport d'interaction qui existe entre les deux niveaux zonal et micro-économique.

Un projet qui n'est pas viable au niveau individuel ne l'est pas à l'échelle globale et inversement.

Dans le cadre du programme de développement rural intégré en Tunisie des efforts ont été déployés pour combattre la pauvreté et améliorer les conditions de vie dans les zones défavorisées. Ce programme englobe deux générations. La première comporte 217 projets réalisés dont le démarrage a eu lieu en 1984 et ayant touché 38000 bénéficiaires (C.G.D.R/F.A.O, 1993). La deuxième génération actuellement en cours de réalisation a démarré en 1994 avec un premier lot de 54 projets (C.G.D.R, 1993).

L'objet du présent article est de voir dans quelle mesure le programme de développement rural intégré a concrétisé le développement durable dans les zones ciblées.

Un tel travail repose principalement sur :

– Des études de faisabilité des projets intégrés et des travaux d'évaluation de la conception du P.D.R.I.- Des

(*) Ingénieur Principal de l'I.N.A. Tunisie.
Directeur de la Planification et du Suivi-Evaluation
à l'ODESYSPANO - Tunisie.

Résultats enregistrés à partir de la réalisation des projets de la première génération dont la mise en oeuvre a eu lieu entre 1984 et 1992.

Le plan de l'article est en trois parties :

- La première partie est consacrée à la conception et la mise en oeuvre des projet de développement rural intégré à l'échelle individuelle.
- La deuxième partie est réservée à la conception et la mise en oeuvre de projets intégrés à l'échelle zonale.
- La troisième partie renferme des propositions d'orientation pour un développement intégré durable dans les zones rurales tunisiennes.

CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE

Dans le cadre des projets de développement rural intégré, la stratégie de développement des zones ciblées est basée généralement sur le secteur agricole, des petits métiers, l'amélioration des conditions de vie et l'installation d'une infrastructure de base adéquate.

Ce sont les actions agricoles, de petits métiers créatrices des revenus et celles relatives à l'amélioration des conditions de vie qui sont prises en considération lors de la conception et la réalisation de ce type de projets au niveau individuel.

Rien qu'en se référant à une étude de faisabilité effectuée pour un projet de cette catégorie (O.D.S, 1984) on se rend compte de l'approche simplificatrice de la conception de développement à l'échelle micro-économique. En effet le programme d'investissement est établi en faisant abstraction à la diversité des situations des unités socio-économiques cibles et des désirs des bénéficiaires potentiels. Il faudrait « se placer au point de vue des bénéficiaires et de veiller à ce que les interventions préconisées correspondent bien à ce que ceux-ci attendent » (Samuel P., 1988). Le suivi du projet a permis de se rendre compte du grand écart entre les prévisions et les réalisations en matière de plantation arboricole. L'intervention dans le cadre du projet a consisté à planter 1200 hectares d'arbres fruitiers divers (figuier, pommier, pêcher, ...) et 800 hectares d'amandier et de pistachier. La réalisation a intéressé la plantation de 1980 hectares d'olivier et 193 hectares d'arbres fruitiers divers.

Bien que l'olivier ne fasse pas partie du programme d'intervention du projet, cette espèce arboricole représente environ 90 % de la superficie plantée. Ceci est dû à une tradition enracinée chez les agriculteurs de la zone du fait de son bon rendement et de son adaptation au climat aride.

Ce qui caractérise la conception de cette catégorie des projets dans les zones rurales tunisiennes est l'approche sectorielle d'identification des actions de développement au niveau individuel. Les programmes d'investissement des projets sont répartis entre les secteurs (agri-

culture, petits métier, ...) sans préciser le modèle d'investissement et de développement à entreprendre pour chaque catégorie socio-économique cible.

L'approche réaliste est celle qui prévoit pour les unités socio-économiques qui se rapprochent sur le plan des potentialités, des contraintes et de conditions de vie un programme d'investissement spécifique. Ce qui nécessite un découpage pertinent de la population cible. La viabilité des projets intégrés à l'échelle individuelle impose la conception de micro-projet qui regroupe un ensemble d'actions complémentaires et intégrées pour l'unité micro-économique.

L'ensemble des actions programmées pour chaque catégorie homogène des bénéficiaires devraient être en mesure de valoriser les ressources disponibles, de combattre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des ménages concernés.

D'autre part pour conférer le caractère écologique aux interventions à l'échelle de l'unité socio-économique, il faut intégrer aux actions individuelles des travaux de conservation des eaux et du sol et de protection du milieu naturel adaptés aux systèmes de production agricole existants tout en insistant sur les méthodes d'exploitation durable des ressources qui leur sont appropriées. Il a été montré (Mhiri A. Et Bachtta M.S., 1995) qu'il faut charger les activités agricoles dans notre milieu « socio-naturel » de trois fonctions :

- Fonction économique: qui consiste à fournir une production marchande qui permet à l'agriculteur de couvrir les charges d'exploitation, les investissements et toute autre dépense avec la réalisation des bénéfices qui permettent aux activités agricoles et à l'exploitation de se reproduire.

- Fonction sociale: Les activités agricoles sont appelées à employer une grande partie de la population active étant donné la limitation du marché de l'emploi dans les autres secteurs surtout dans les zones rurales. Cette fonction impose la programmation d'actions viables au niveau individuel.

- Fonction écologique: Toutes les activités agricoles provoquent dans des degrés variables la dégradation du milieu (sol, eau, végétaux) à court ou à long terme étant donné les changements qui affectent le milieu sous l'effet des travaux agricoles, de l'utilisation d'intrants et des techniques d'exploitation ce qui influe sur ses caractéristiques (appauvrissement organique et minéral des sols, salinisation, érosion, ensablement des terre, dégradation des parcours).

Seulement l'importance de chacune de ces fonctions varie d'un système de production à un autre selon les caractéristiques du milieu et surtout selon son niveau de dégradation.

Etant donné la limitation des ressources naturelles et leur dégradation dans la majorité des zones rurales tunisiennes, il s'avère indispensable que les systèmes de production en place et les interventions qui leur sont

préconisées dans le cadre du P.D.R.I assurent ces trois fonctions et notamment la fonction écologique pour assurer la durabilité à nos ressources naturelles.

Dans les zones rurales tunisiennes, les travaux de conservation des eaux et du sol et de sauvegarde du milieu naturel ont été conçus à l'échelle du bassin versant sans la participation des agriculteurs concernés et sans s'assurer de l'adaptation des interventions à leurs exploitations et à leurs systèmes de production.

Pour gérer d'une façon rationnelle les ressources naturelles dans ces zones, il faut prévoir deux types d'interventions :

- Celles qui intéressent l'exploitation agricole et qui s'adaptent à ces conditions spécifiques.

Ces actions devraient faire partie du programme d'intervention à l'échelle individuelle.

- Celles qui se conçoivent au niveau du bassin versant et sont communes à toutes les exploitations existantes. Ce sont des actions d'aménagement du milieu naturel, de protection et de conservation des ressources (ouvrage de recharge de la nappe, unité d'épandage des eaux du crue, ...).

Pour ce qui est de la réalisation, les projets de développement rural intégré ont donné lieu, dans la plupart des cas, à des actions ponctuelles au niveau des bénéficiaires. Cela s'explique par ce qui suit :

- La recherche de toucher le maximum des bénéficiaires

- L'exécution des actions se fait d'une façon indépendante sans étude préalable d'opportunité économique pour l'ensemble des actions dont pourrait bénéficier une personne dans le cadre du projet.

Comme la notion de micro-projet intégré était absente lors de la conception, elle l'était aussi à la phase de la réalisation. Ce qui compromet la viabilité du projet à l'échelle micro-économique. Des enquêtes socio-économiques exhaustives (O.D.S., 1990, 1993) faites auprès des bénéficiaires des projets dans deux zones rurales tunisiennes (Sned du gouvernorat de Gafsa et Sidi Makhlouf du gouvernorat de Mednine) ont montré que 84,8 % des bénéficiaires dans la zone de Sned et 90,3 des individus ciblés de Sidi Makhlouf ont obtenu une telle action.

Les activités agricoles en sec dans le cadre de ces deux projets, même si elles ont été conduites normalement par les bénéficiaires, du fait qu'elles n'ont pas été réalisées dans le cadre d'un groupe d'actions cohérentes et complémentaires, elles n'ont pas permis de résoudre les problèmes d'insuffisance des revenus et de chômage dans ces zones.

Pour les activités agricoles en irrigué et notamment autour des puits de surface, l'expérience a été soldée par un échec dont l'explication varie selon le projet.

Pour le cas du projet de Sned, bien que la conduite des cultures irriguées qui étaient principalement maraîchères ait été bonne, celles-ci n'ont pas été intégrées, à

l'échelle du bénéficiaire, avec d'autres actions susceptibles de valoriser les ressources hydriques mobilisées et capables d'assurer un revenu satisfaisant et résorber le chômage à l'échelle de l'unité socio-économique. Cette situation s'applique à 60 % des bénéficiaires de l'action d'aménagement et d'équipement des puits de surface. D'autant plus que les agriculteurs souffrent des difficultés de commercialisation de leur production maraîchère ainsi que de l'absence de brise-vents et de travaux de protection de leurs exploitations contre les inondations. Pour ce qui est du projet de Sidi Makhlouf du fait du faible débit (0,5 l/s) des puits de surface aménagés et équipés et de la salinité élevée de l'eau d'irrigation (supérieure à 5 g/l), la superficie moyenne maraîchère irriguée par puits est de l'ordre de 0,75 hectare et les rendements sont faibles comparés à ceux réalisés à l'échelle de la région.

Pour cette raison et en l'absence d'autres actions productives pour les mêmes bénéficiaires, les investissements hydrauliques n'ont pas été rentabilisés et les problèmes de pauvreté et de chômage n'ont pas été résolus pour ces unités socio-économiques.

Ainsi les projets intégrés réalisés dans les zones rurales tunisiennes ont donné lieu dans la plupart des cas à des interventions qui ne sont pas durables au niveau individuel pour les causes suivantes :

- * Absence des facteurs de viabilité des projets à l'échelle micro-économique : intégration et complémentarité entre les actions, rentabilité, ...

- * Non programmation d'actions relatives à la protection et la sauvegarde du milieu naturel au niveau du bénéficiaire (travaux de C.E.S, brise-vents, amélioration des parcours, ...) ainsi que la négligence des questions relatives aux techniques d'exploitation agricole et de gestion rationnelle des ressources naturelles adaptées aux systèmes de production en place.

CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ À L'ÉCHELLE ZONALE

Pour chaque zone objet d'intervention dans le cadre du programme de développement rural intégré, le projet est constitué d'un ensemble d'actions qui se répartissent en deux catégories :

- Celles qui intéressent les individus cibles et qui se réalisent à l'échelle de leurs unités socio-économiques. Elles se classent parmi les actions individuelles.

Celles qui concernent l'ensemble de la population de la zone du projet ou une des agglomérations qui lui appartiennent. Elles font partie des actions collectives (dispensaire, bitumage d'une route, ...).

Ces deux catégories se répartissent entre les secteurs suivants :

- Agriculture et pêche

- Petits métiers

- Infrastructure de base et amélioration des conditions de vie.

Les investissements relatifs à l'agriculture, la pêche et aux petits métiers représentent généralement 65 % du montant d'investissement du projet. Cette part de l'investissement allouée aux trois secteurs cités ci-haut vise le renforcement du caractère productif des projets intégrés.

Toutefois le développement rural intégré durable d'une zone est tributaire non seulement des actions productives et de leur intégration avec d'autres interventions à l'échelle de chaque individu mais également de la conception et de la réalisation de l'ensemble des actions au niveau zonal.

Niveau individuel

On vient de montrer dans la partie précédente que du fait de l'absence de la notion de micro-projet à l'échelle micro-économique et de la réalisation des actions individuelles d'une façon indépendante, l'exécution des projets intégrés a donné lieu pour la majorité des bénéficiaires à des actions ponctuelles.

Le projet qui se veut intégré au niveau individuel et zonal a donné naissance à des actions isolées pour la plupart des bénéficiaires. D'autant plus qu'au niveau des systèmes de production en place des actions relatives à la protection de l'environnement et la sauvegarde du milieu naturel n'ont pas été réalisées ce qui est défavorable à la durabilité des interventions à l'échelle micro-économique et au développement rural intégré durable dans les zones ciblées par le P.D.R.I. Les activités agricoles sont considérées dégradantes du milieu (sols, eau, végétaux) ce qui justifie la prise en considération de ce type d'actions au niveau individuel.

Niveau zonal

La conception et la réalisation des projets de développement rural intégré présentent l'avantage ci-après.

Amélioration sensible de l'infrastructure de base et des conditions de vie des population ciblées

Rien qu'en se référant aux indicateurs socio-économiques relatifs à cette catégorie d'interventions, on se rend compte des améliorations apportées par ces projets dans les domaines sociaux et d'infrastructure (routes, éducation, ...).

Il y a lieu de citer dans ce cadre le projet de Sidi Makhoulf (Source: O.D.S., 1994) dont la réalisation a entraîné des changements dont les principaux sont :

* La longueur des routes et pistes bitumées est passé de 66,5 Km avant projet à 98,5 Km après projet.

* L'effectif moyen d'élèves par classe est passé de 32 élèves/classe à 27,4 élèves/classe après projet.6

* L'amélioration des conditions de logement à travers l'élimination des logements rudimentaires et leur remplacement par des nouvelles constructions pour 131 ménages.

* Accroissement du taux d'électrification dans la zone



du projet de 32 %.

* Amélioration sensible du taux d'alimentation en eau potable qui est passé de 35,5 % avant projet à 53,8 % après projet.

Toutefois cette catégorie des projets présente les limites suivantes :

– Prédominance d'une approche sectorielle d'identification des projets.

– Absence des bases fondamentales pour la conception et la gestion stratégiques des projets

Prédominance d'une approche sectorielle d'identification des projets

Chaque projet intégré est conçu sur la base des contraintes et des potentialités offertes par chaque secteur sans prise en considération des relations entre les secteurs au sein de la zone et entre celle-ci et le milieu environnant.

Le programmation d'intervention dans le cadre d'un projet du P.D.R.I est une simple juxtaposition des actions de développement dans les différents secteurs sans veiller à la synergie et la complémentarité entre les diverses composantes du projet (Abdelkafi B., Louhichi M., 1996).

Cette démarche d'élaboration donne naissance à des projets dont les actions sont dans la plupart des cas désarticulées à l'échelle de la zone et entre celle-ci et le milieu environnant.

Plusieurs actions d'infrastructure ont été implantées dans des sites inappropriés sur la base d'intérêts sectoriels ou sociaux plus ou moins bien défendus.

Il faudrait implanter les actions d'infrastructure dans les micro-zones enclavées où des activités productives sont existantes ou programmées dans le cadre du projet.

En plus les actions proposées dans le cadre d'un projet intégré sont dans la plupart des cas présentées d'une fa-



çon sommaire avec peu de détails sur la situation actuelle, les paramètres techniques et les méthodes proposées (F.A.O, 1984) ce qui témoigne de la non maîtrise de la réalité de chaque zone concernée et des aspects techniques des interventions qui leur sont prévues.

Une telle défaillance constitue un facteur d'échec des actions entreprises et donc met en question la durabilité des projets.

Absence des bases fondamentales pour la conception et la gestion stratégiques des projets

On veut dire par stratégique tout ce qui est décisif et a une influence sur l'avenir des projets intégrés et agit sur leur efficacité.

Pour ce qui est des projets de développement rural intégré deux questions stratégiques font défaut dans leur conception et leur exécution :

- L'identification des bénéficiaires
- La qualité des travaux entrepris dans le cadre des chantiers régionaux.

Identification des bénéficiaires

Les projets de développement rural intégré en Tunisie sont destinés aux catégories socio-économiques fragiles.

Des travaux d'évaluation à mi-parcours des projets réalisés dans deux zones rurales tunisiennes (O.D.S., 1990, 1993) ont montré que les actions ont été octroyées aux individus qui disposent des potentialités naturelles dans les zones d'intervention abstraction faite à leur appartenance ou non aux catégories socio-économiques cibles qui devraient répondre aux critères de choix des bénéficiaires du programme (revenu, âge, ...).

En effet « un programme n'est efficace que dans la mesure où il a atteint ceux pour qui il a été conçu » (Samuel

P., 1988).

Cette démarche d'octroi des actions non fondée sur le ciblage des individus qui sont censés en être les bénéficiaires donne lieu dans la plupart des cas à une situation de coexistence de la pauvreté avec des niveaux élevés d'activités productives.

Le développement ne peut être durable que dans la mesure où il permet d'assurer les besoins de base pour l'ensemble des catégories sociales à travers l'augmentation des capacités productives et la garantie d'égalité des chances pour tous.

Qualité des travaux entrepris dans le cadre des chantiers régionaux

La mauvaise qualité des travaux entrepris est une caractéristique de la réalisation des actions collectives réalisées par le biais de chantiers régionaux.

La qualité médiocre des travaux entrepris est due principalement au type d'ouvriers recrutés et au niveau bas des salaires distribués. Il y a lieu de citer à ce propos les travaux de conservation des eaux et du sol réalisés dans le cadre du P.D.R.I dont l'objectif est la résorption provisoire du chômage dans les zones d'intervention et la création des revenus surtout dans des périodes critiques (fêtes religieuses, rentrée scolaire, ...).

La qualité des travaux réalisés laisse beaucoup à désirer pour les causes suivantes :

- Le recrutement des ouvriers se fait sous forme de répartition de journées de travail entre les chômeurs des zones rurales ciblées ce qui minimise l'engagement des ouvriers étant donné la discontinuité du travail et la faiblesse des salaires payés ce qui est de nature à influencer défavorablement sur la qualité des travaux réalisés.

- Il existe parmi les ouvriers recrutés dans le cadre des chantiers régionaux des jeunes de moins de 18 ans et même des handicapés.

La qualité médiocre de ces travaux minimise la dimension écologique du développement rural intégré et met en question l'efficacité du programme et la durabilité des interventions entreprises dans ce cadre.

ORIENTATIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ DURABLE

Ont vient de monter que le développement rural intégré mené dans les zones rurales tunisiennes ne remplit pas les conditions de durabilité au niveau micro-économique et zonal.

Malgré l'amélioration sensible de l'infrastructure de base et des conditions de vie des habitants, ce programme se caractérise par :

- La non viabilité des actions réalisées à l'échelle de chaque bénéficiaire et l'absence d'interventions de protection et de sauvegarde du milieu naturel adaptées aux systèmes de production existants dans les zones rurales tunisiennes.

- La prédominance d'une approche sectorielle d'identi-

fication des projets ce qui a donné lieu à des actions qui sont dans la plupart de cas désarticulées au sein des zones et entre celles – ci et le milieu environnant .

– Absence des bases de conception et de gestion stratégiques des projets : les deux questions d'ordre stratégique qui font défaut aussi bien à la conception qu'à la réalisation de cette catégorie de projet sont :

* l'identification des bénéficiaires: cette défaillance a rendu ce programme inefficace puisqu'il n'a pas atteint ceux pour qu'il est conçu.

* la qualité des travaux entrepris dans le cadre des chantiers régionaux: cela intéresse surtout les actions de conservation des eaux et du sol. Ces interventions à caractère écologique ont été mal menées ce qui met en question le développement durable dans le cadre de ce programme.

Des améliorations doivent donc porter sur la conception et la réalisation de cette catégorie de projet aussi bien au niveau zonal que micro - économique . Cela passe par les changements récapitulés ci-après:

Niveau zonal

1) Adopter une nouvelle approche qui devrait être de développement transversal et participative.

Développement transversal. Nous avons déjà montré (Abdelkafi B. et Louhichi M.,1996) qu'un découpage spatial de chaque zone cible du P.D.R.I peut pallier aux insuffisances de l'approche sectorielle d'identification et de réalisation des actions de développement. Cette approche asectorielle a l'avantage de permettre de détecter les facteurs de blocage et l'exploitation des possibilités d'intégration et de complémentarité entre les secteurs et les activités à l'échelle d'une zone d'intervention. Une telle approche devrait privilégier l'implantation d'actions d'infrastructure et d'amélioration des conditions de vie dans les sites où des activités productives sont déjà existantes avant projet ou programmées dans le cadre du projet intégré.

Participation de la population de chaque zone d'intervention. L'implication des bénéficiaires en particulier et de la population cible en général dans l'identification et la réalisation des projets constituent un facteur de rigueur dans le choix et la réalisation des actions de développement qui sont censées répondre à leurs aspirations et résoudre les problèmes rencontrés. Cette approche participative fondée sur la concertation avec les bénéficiaires prend en considération l'ensemble des données fournies et des avis émis par les individus cibles pour ce qui est des atouts et des contraintes de développement des zones d'intervention. Ils proposent également des solutions qu'ils jugent adéquates pour promouvoir ces zones et les catégories socio-économiques fragiles cibles du programme .

Cette approche fondée sur « la démocratie de développement » a l'avantage d'aboutir à un consensus sur les principaux atouts et freins de développement dans les

zones cibles et sur les voies à suivre pour les promouvoir. Une telle approche facilite l'adhésion des bénéficiaires au programme. Elle met la population cible au sein de la problématique de développement rural intégré et dans la stratégie de développement des zones ciblées par le P.D.R.I.

2) Identifier la population cible de chaque projet intégré sur la base de critères socio-économiques préétablis et en tenant compte de données micro-économiques à collecter dans chaque zone cible. Un tel travail a pour objectif le ciblage des individus qui sont censés en être les bénéficiaires ce qui constitue un facteur d'efficacité du programme.

3) L'intégration des actions de protection et des sauvegarde du milieu naturel dans les systèmes de production existants et la réalisation à l'entreprise des travaux à caractère collectif qui intéressent le bassin versant (ouvrage de recharge de la nappe, lac collinaire,...) permettent d'améliorer la qualité des réalisations à caractère écologique ce qui contribue à la durabilité des interventions entreprises dans le cadre du P.D.R.I.

Niveau micro-économique (individuel)

Pour assurer la durabilité au programme de développement rural intégré à l'échelle du bénéficiaire il y a lieu de prendre en considération les orientations suivantes:

1) Identifier les groupes cibles:

Il faudrait connaître les groupes des bénéficiaires concernés et concentrer les efforts sur eux.

En plus des critères préétablis pour identifier la population cible dans le cadre d'un projet intégré (revenu, âge, résidence), les groupes cibles se caractérisent par des variables relatives à la situation du bénéficiaire potentiel (famille, exploitation agricole) et sur ses objectifs qui sont traduits par ses désirs et ses préférences dans la cadre du programme.

Il est nécessaire de procéder à une analyse détaillée de ces données pour bien identifier les bénéficiaires potentiels et les classer en catégories homogènes. Il y a lieu de préciser qu'un individu n'est considéré définitivement bénéficiaire que dans la mesure où il répond en plus de critères de choix de la population cible, à des conditions de faisabilité technique et financière et a accepté d'adhérer au projet.

2) Proposer des actions de développement rural intégré durable à l'échelle individuelle :

Pour chaque catégorie homogène des bénéficiaires potentiels il y a lieu de proposer un programme d'investissement spécifique.

Il faudrait faire participer les bénéficiaires potentiels dans le choix des actions à entreprendre à l'échelle individuelle non seulement pour améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie mais également pour la protection et la sauvegarde des ressources naturelles dans le cadre de leurs exploitations agricoles.

Il y a lieu de souligner une nouvelle fois le lien orga-

nique et l'interdépendance entre les interventions à caractère écologique et les autres à caractère économique et social à l'échelle d'un système de production pour atteindre le développement intégré durable au niveau micro-économique, condition nécessaire de durabilité de développement au niveau zonal.

Pour remédier au problème de non durabilité des interventions entreprises au niveau micro-économique dans le cadre des projets réalisés, il faudrait prévoir un programme de consolidation qui permet d'améliorer le rendement des investissements réalisés et de sauvegarder les ressources naturelles à l'échelle des bénéficiaires.

Chaque groupe d'actions à proposer par individu devrait faire l'objet d'étude d'opportunité en prenant en considération la situation de son exploitation avant et avec projet. L'objectif fondamental est la viabilité et la durabilité de chaque projet à l'échelle individuelle.

Pour les projets non encore réalisés, il faudrait étudier l'opportunité du groupe d'actions dont pourrait bénéficier une personne candidat à un projet intégré.

Un dossier unique englobant l'ensemble des actions choisies pour chaque bénéficiaire potentiel, les informations micro-économiques et les pièces administratives et techniques nécessaires (attestation des ressources en eau, expertise pédologique,...) devrait être examiné par la direction du projet concerné et soumis à la banque qui gère le fonds de développement rural intégré pour accord de financement. Avec cette démarche le projet qui intéresse toute une zone d'intervention donne naissance à des projets individuels ou micro-projets intégrés et viables.

3) Mettre en place un système de suivi et définir un calendrier de réalisation au niveau du bénéficiaire. Le suivi doit porter non seulement sur les actions de développement prévues dans le cadre du projet intégré mais également sur l'ensemble des activités qui se déroulent à l'échelle de l'unité socio-économique car ce qui compte c'est l'amélioration de la situation globale de chaque bénéficiaire.

Pour ce qui est du calendrier de réalisation il devrait être établi sur la base de critères techniques, financiers et écologiques pour garantir la bonne marche de l'exécution de chaque projet intégré au niveau individuel, facteur essentiel pour la durabilité du développement rural intégré dans les zones cibles.

CONCLUSION

Le présent article a examiné le programme de développement rural intégré en Tunisie dans une optique de développement durable. L'analyse a montré que ce programme n'a pas concrétisé le développement rural intégré durable dans les zones cibles. Une série de propositions ont été avancées aussi bien au niveau micro-économique que zonal pour assurer la durabilité aux interventions entreprises ou prévues dans le cadre de ce programme. Il s'agit de changements qui doivent s'opé-

rer selon:

- Une approche globale de développement transversal et participative des bénéficiaires en particulier et des populations des zones d'intervention en général.

- Une conception et une gestion stratégiques des projets intégrés.

Ces changements devraient intéresser le niveau micro-économique en prenant en considération:

- la viabilité des actions à entreprendre à l'échelle de l'unité socio-économique.

- La dimension écologique à travers l'intégration à l'échelle individuelle des travaux de protection et de sauvegarde du milieu naturel adaptés aux systèmes de production des bénéficiaires.

Pour les projets réalisés, un programme de consolidation à l'échelle du bénéficiaire s'avère nécessaire. Il a pour objectif l'amélioration de la rentabilité des investissements individuels et l'intégration de travaux de protection et de sauvegarde du milieu naturel au niveau micro-économique tout en insistant sur les méthodes d'exploitation rationnelle des ressources naturelles appropriées aux systèmes de production ciblés par le programme. Des telles améliorations sont de nature à assurer le développement intégré durable dans les zones rurales tunisiennes. ●

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdelkafi B. et Louhichi M., 1996, Expérience tunisienne en matière de développement rural Intégré, Revue MEDIT, Deuxième numéro, 23-29.

Commissariat Général au Développement Régional (C.G.D.R), 1993, Deuxième génération du Programme de Développement Rural Intégré, Etude de faisabilité, Rapport Général, 75 p.

C.G.D.R./F.A.O, 1993, Evaluation du Programme de Développement Rural Intégré en Tunisie, Rapport 100 p., Annexes 120 P.

F.A.O, 1984, Programme de Développement Rural Intégré en Tunisie, Mission de reconnaissance, 158 p.

Office Développement du Sud (O.D.S) Tunisie, 1984, Projet de Développement Intégré de la Délégation de Sidi Makhlouf, Présentation et Stratégie de Développement, 101 p.

O.D.S, 1984, Projet de Développement Rural Intégré de la délégation de Sidi Makhlouf, Programme d'actions, 150 p.

O.D.S, 1993, Evaluation du projet Intégré de la Délégation de Sidi Makhlouf, 84 p.

O.D.S, 1990, Evaluation à mi-parcours du Projet de Développement Rural Intégré de la Délégation de Sned, 74p.

O.N.U., The World Commission on Environment And Development, 1989, Our Common Future, 516 p.

Mhiri A. et Bachtta M.S., 1995, Pour un aménagement durable des terres agricoles: du droit d'usage à l'obligation de conservation de la ressource en terre, Revue Tunisienne de Géographie numéro 27 année 1995, 7-23.

Samuel P., Bureau International du Travail, 1988, Gestion stratégique des programmes de développement, 135 p.